

4o Offrons à cette intention l'oraison *Deus refugium* que nous récitons chaque jour au saint sacrifice de la messe. Exhortons le peuple à joindre ses prières aux nôtres. Pour cela, célébrons dans chaque paroisse, une grand-messe, et que ce soit autant que possible le jour de St. Jean-Baptiste. Commençons-là par le chant toujours nouveau et toujours touchant du *Veni Creator*. Que notre instruction roule sur les avantages religieux qu'offre l'association que nous pouvons à bon droit recommander comme une œuvre excellente de charité.

5o Après la messe et au son joyeux des instrumens, ou pendant le chant de quelques dévots cantiques à la sainte Vierge et à St. Jean-Baptiste, distribuons à tous ceux qui voudront devenir chefs de centuries ou de sections, des exemplaires des règles de l'association contenant en même tems des listes fort commodes pour recevoir les contributions de leurs associés. Expliquons leur bien les devoirs qu'ils auront à remplir et tâchons de les embrâser de zèle pour cette œuvre régénératrice de notre pays.

6o Favorisons de toutes nos forces le zèle des laïcs qui vont, dans chaque localité, diriger l'association. Tâchons que les colons qui seront recommandés fassent honneur à leurs compatriotes. Engageons les riches à s'associer aux pauvres et à les faire entrer dans leurs sections. C'est le moyen d'intéresser les petits comme les grands à une œuvre d'un intérêt général pour le pays. Ainsi ferons-nous servir les vingt livres courant que Son Excellence a bien voulu donner à l'association, pour former seize sections, dont les membres trop pauvres pour payer la contribution ordinaire prient pour le succès de l'association et pour ses